

ESSAI

SUR LES

COCHENILLES OU GALLINSECTES

(HOMOPTÈRES — COCCIDES),

9^e PARTIE (1).

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 14 Février 1872.)

Genre **Vinsonia** nobis.

(Coccides, pl. VII, fig. 7 [1870].)

L'insecte typique que nous avons en vue ici est un des plus remarquables du groupe, sa forme tout à fait extraordinaire nous avait tout d'abord induit en erreur et nous l'avait fait placer dans les Lécaniodiaspites; mais après une étude approfondie nous avons reconnu que les branches formant étoiles, venaient correspondre aux divisions que l'on remarque dans la tessellature du genre *Ceroplastes*. Nous pensons donc que sa véritable place est avec toutes les espèces recouvertes d'une couche cireuse.

La pellicule qui recouvre l'insecte est mince, d'un aspect cireux, cornée, transparente, formant sur son disque une marqueterie testudinaire et de chaque côté des bras rayonnés au nombre de sept, dont un correspond à la tête et les autres aux stigmates; en outre, on en voit un très-court à l'anus. La pellicule étant renversée il faut encore enlever une peau cornée

(1) Voir Annales 1868, p. 503 et 829; 1869, p. 97, 109 et 431; 1870, p. 91 et 267, et 1871, p. 421.

pour obtenir l'insecte qui est en dessous (fig. 7 a) et qu'on peut détacher facilement avec un peu d'attention. Il est ovalaire, fortement arrondi, un peu atténué vers le bord céphalique. Les antennes présentent six articles, dont le troisième, le plus long, est égal aux trois derniers réunis; le sixième, plus long que les deux précédents, présente quelques poils. On remarque aussi deux poils sur le cinquième, sur le second et sur le premier; celui-ci court et très-large. Le rostre monomère est court. Les pattes sont minces et courtes, les tibias aussi longs que les tarsi.

VINSONIA PULCHELLA nobis.

Cette magnifique espèce vit sur le Manguier (*Mangifera indica*); elle nous a été envoyée de l'île de la Réunion par M. le docteur Vinson, à qui nous sommes déjà redevable de plusieurs espèces intéressantes.

Nous ne connaissons de cette espèce que la femelle, qui se présente sous la forme d'une étoile transparente (fig. 7) offrant sept branches, dont une à la tête et les autres de chaque côté du corps et correspondant aux stigmates; celles du thorax couvrent dans toute leur étendue l'espace vide que forme le tube stigmatifère que l'on remarque dans tous les Lécánites. Dans un âge plus avancé, la sécrétion envahit l'espace qui se trouve entre les branches de l'étoile, et semblent alors être réunies par une membrane. Le disque dorsal est convexe, demi-globuleux.

Si l'on sépare cette sécrétion de l'insecte, on le voit en dessous, sous une forme demi-sphérique, un peu ovalaire et de couleur noirâtre, avec une quantité de larves embryonnaires ou d'œufs.

Sur la même feuille nous avons trouvé une autre forme d'insecte appartenant aux Lécánites et ressemblant au *Lecanium hesperidum*; mais comme cet insecte était très-desséché, nous n'avons pu nous former une opinion suffisante à son égard. Serait-ce l'autre forme sexuelle du *Vinsonia*? C'est une question à résoudre.

Nous avons également aperçu en même temps des Diaspides d'une forme semblable à celle du bouclier mâle du *Diaspis salicis*; mais nous ne pouvons que l'indiquer ici, n'ayant pu les étudier d'une manière assez complète.

Genre **Ceroplastes** Gray.

(Pl. VII, 1872.)

Espèces recouvertes d'une plaque épaisse d'une matière cireuse, mais sans que cette couche adhère intimement à l'animal; cette plaque est formée de couches sécrétées par des filières. Quelques-unes de ces espèces présentent sur le dos des tubérosités ou nucléoles plus ou moins développés, suivant l'âge, et qui disparaissent plus ou moins lorsque l'insecte arrive à son entier accroissement; alors, de plus ou moins plat, avec lignes concentriques et tubérosités, il devient globuleux et lisse. Les antennes sont longues, composées de six articles, dont le troisième est le plus long; dans l'état embryonnaire, les quatrième et cinquième articles sont confondus. Les pattes sont longues; les tibias aussi longs que les tarse. Le crochet est accompagné des quatre poils boutonneux (ou digitules), les deux plus courts très-gros et en forme de cornet.

Nous ne connaissons aucune description traitant du mâle, que nous n'avons jamais pu découvrir malgré nos plus actives recherches.

A l'égard de l'espèce d'Europe, pour laquelle nous avons vu M. Targioni former un genre malgré toutes les explications échangées entre nous, nous ne pouvons nous décider à l'accepter, d'autant plus que la tessellature indiquée par lui comme caractère disparaît dans l'âge avancé, de même qu'elle existe aussi plus ou moins dans les espèces exotiques.

CEROPLASTES RUSCI Linné.

(Pl. VII, fig. 1.)

Cette espèce, une des plus intéressantes et des plus élégantes, peut, pour les dessins en forme de tessellature, être comparée à une petite tortue. Elle est ovale plus ou moins convexe, suivant l'âge, très-aplatie lorsqu'elle est jeune, et, au contraire, prenant une forme globuleuse lorsqu'elle est arrivée à son état le plus extrême, mais présentant cependant une section plus ou moins concave suivant le plan sur lequel elle est posée.

D'un jaune brunâtre, débarrassée du test cireux dont elle est recouverte lorsque celui-ci existe, elle est d'un blanc grisâtre marqué, vers son tiers, d'une ligne circulaire d'où partent neuf lignes se rendant à la circonférence; le bord alors se trouve formé de plaques au nombre de huit, au centre desquelles on remarque un nucléole ovale d'un blanc pur. Quant à la partie centrale la plus élevée, elle est formée d'une sécrétion à ligne concentrique présentant au centre même un nucléole plus fort. La cire enlevée, on voit que toutes les plaques correspondent à des tubérosités qui existent sur le dos de l'insecte. Ce sont ces tubérosités surtout qui portent M. Targioni à créer pour cette espèce le genre *Columnnea*.

Suivant l'âge cette sécrétion est plus ou moins développée et ces tessellures sont plus ou moins marquées. Commenant à peine, elles forment d'abord une espèce de houppe soyeuse au centre de chaque tubérosité. Un peu plus tard la plaque est complète; mais dans l'âge le plus avancé, alors que l'insecte a perdu toute forme et est devenu presque globuleux, toute la tessellature disparaît et il n'y a plus qu'une surface cireuse presque unie et ne présentant que la trace des nucléoles.

Ces diverses formes ont reçu de M. Costa des noms spécifiques distincts, quoique, avec un peu d'attention, il soit facile de reconnaître la même espèce à ses divers états. Ainsi, les plus jeunes forment son *C. radiatus*, le *C. testudineus* celui d'adulte non fécondé et le *C. hydatis* l'état le plus avancé en pleine déformation. M. Targioni les réunissait toutes sous le nom de *C. testudiniiformis*, nom qui était très-approprié à l'espèce, mais que nous ne pouvons conserver, vu la priorité du nom linnéen, et, dans tous les cas, nous aurions encore un autre nom rentrant dans les idées du professeur italien, qui aurait pu remplacer celui de *rusci* Linné ou de *caricæ* Fab., et datant, nous croyons, de 1734 ? *Lopus tessellatus* Klein.

Il nous reste à décrire les parties moins visibles de l'espèce en question, ce dont nous ne pouvons nous dispenser dans un travail monographique.

L'état embryonnaire ne ressemble en rien à ce que nous venons de décrire. L'insecte est long, pareil à presque tous les embryons de Lécanides. Les deux lobes anaux sont terminés par un très-long poil accompagné d'autres plus petits de chaque côté. Les antennes sont formées de six articles, dont le troisième et le sixième sont les plus longs; celui-ci offrant sur le côté et à l'extrémité trois poils plus longs. Les pattes sont longues, le tibia et le tarse d'égale longueur, celui-ci présentant les quatre poils tuberculeux ordinaires; ceux du tarse grands, et dont un nous semble droit; ceux du crochet avec un cornet très-petit.

Nous voyons dans nos dessins que nous ne représentons toujours qu'un grand poil aux tarsi antérieurs; nous ne sommes pas sûr de ce fait. C'est donc à revoir.

Nous n'avons jamais rencontré le mâle de cette espèce; cependant nous avons trouvé un individu ne ressemblant en rien aux précédents et offrant au bord céphalique quatre tubercules assez semblables aux tubercules ou nucléoles que l'on rencontre sur le type femelle, et en dessus deux autres plus petits. L'individu unique que nous avons trouvé ainsi offrait les pattes, mais nous n'avons pu trouver d'antennes, ni de rostre; il était en voie de transformation et subissait ou une mue ou une métamorphose (fig. 1 e). Nous ne saurions préciser à quel sexe il appartenait, mais tout nous porte à croire que c'était un mâle en train de se métamorphoser. Nous signalons ce fait afin d'appeler l'attention des entomologistes placés sur les lieux où se trouve cette espèce, qui ne vit que dans les contrées chaudes.

Comme habitat, nous indiquerons le figuier, qui est certainement la plante qui convient à cette espèce, mais elle se rencontre aussi sur plusieurs autres végétaux; ainsi nous l'avons récoltée assez abondamment sur le myrte et le petit houx (*Ruscus*); il est probable que c'est également la même espèce que Rossi indique comme se trouvant sur l'armoise et qu'il a décrite comme suit :

Lecanium artemisiæ Rossi, Mantissa Insect., 2^e vol., 1794, p. 56, 514.

Testa grisea clypeolis octo cincta marginalibus, albo granulatis. Femina testudiniformis octogona, superius cincta clypeolis octo marginalibus. Centroque granulo albo notatis, inferius fusca. Marem non vidi. Granula alba ætate obsolescunt. C. rusci affinis.

Hab. in ramulis Artem. campestris in septembre.

Dans la planche VII^e (1872), nous avons représenté le *Ceroplastes rusci* à divers états. Une seule planche n'eût pas suffi pour les figurer tous; nous avons donné les plus importants :

Fig. 1. État adulte avancé commençant déjà à présenter des embryons.

1 a. Même état un peu moins avancé et débarrassé de la cire.

1 b. État le plus avancé, toutes les tessellatures ont disparu, à peine si on en voit les traces; en même temps il y en a de très-jeunes.

Fig. 1 *c.* Extrémité abdominale de l'embryon.

1 *d.* Antenne d'un adulte avec les poils plus courts.

1 *e.* Individu de forme particulière et que nous pensons devoir être un mâle en voie de transformation.

CEROPLASTES VINSONII.

(Pl. VII, fig. 2.)

Cette espèce nous vient de l'île Maurice et nous a été envoyée par M. le docteur Vinson, auquel nous nous faisons un plaisir de la dédier. Elle vit sur le néflier du Japon (*Eriobotrya japonica*) et sur le gouvayier (*Psidium*); elle se rapproche beaucoup du *C. rusci* L., du moins dans l'état où nous la voyons; elle présente comme lui une tessellature composée de huit plaques avec un nucléole plus ou moins central et à ce point une houppes soyeuse comme dans certains individus peu avancés. Comment est-il lorsque les individus sont plus avancés en âge? voilà ce que nous ne pouvons indiquer. La couche cireuse enlevée, on voit que chaque tessellature correspond à un espace convexe comme dans le *rusci* et qui présente au centre une agglomération de filières qui donne lieu à la sécrétion cireuse; seulement ces convexités, très-développées en forme de tubercules dans le *rusci*, sont beaucoup moins développés.

Le tégument est parsemé de filières en forme de perforation. Autour du corps, au niveau des stigmates, ce sont des filières en forme de gland pointu (fig. 2), étranglé à la base; plus loin ce ne sont que des poils.

Les antennes sont longues, de six articles, dont le troisième est à lui seul plus long que tous les autres réunis. Du reste ce serait plutôt un caractère générique que spécifique, car toutes les espèces présentent plus ou moins ce fait; à l'extrémité on voit plusieurs poils, dont deux très-grands; dans l'état embryonnaire (fig. 2 *a*), le troisième article n'est pas si grand, à peine s'il est le double plus grand que le deuxième, tandis que dans l'adulte le troisième article est trois fois plus long; les poils sont beaucoup plus longs dans l'embryon que dans l'état adulte.

Les pattes sont fortes, avec le tarse aussi long que le tibia, le crochet accompagné des quatre digitules dont les deux petits forment un cornet

très-développé; les deux plus grands sont insérés à une assez grande distance l'un de l'autre (fig. 2 b).

Pour la première fois nous croyons avoir observé qu'il n'y avait qu'un seul grand poil boutonneux (digitule) aux crochets antérieurs.

Lorsque l'on voit les divers âges des espèces de ce genre présenter des différences si grandes quant à la forme, on pourrait se demander si le *C. Vinsonii* est bien une espèce distincte et si, vivant sur le *Psidium*, elle ne serait pas un des âges du *C. psidii* ou du *C. jancirensis* Gray. Nous ne le pensons pas, par la raison que nous avons trouvé dans le corps de nos individus des embryons, et par conséquent nous devons les supposer arrivés à leur état extrême, quoique conservant très-visibles, très-distincts, les tessellatures et quoique les individus soient très-aplatis, ce qui constituerait un caractère spécifique essentiel et très-distinct de ceux de toutes les autres espèces de ce genre.

Il resterait encore pour nous un doute, car cette espèce paraissant très-commune il serait étonnant qu'elle soit passée inaperçue, et alors nous pensons que peut-être elle pourrait bien encore être l'espèce que Linné indique sous le nom de *C. myricæ* et dont suit sa description :

CEROPLASTES MYRICÆ Linné, sp. n., 741, 13.

Habitat ad cap. b. spei, in *Myrica quercifolia*.

Magnitudo Pisi minoris, semi-ovatus secundum perpendicularum, pallide incarnatus, vertice obtuse acuminatus cum poro tenuissimo, postice supra marginem etiam porus est, margo cartilagineus, crassior albus, utrinque circiter septem torulis protuberans.

Dans Olivier, Encyclopédie, VI, 96, 8, nous trouvons une description presque identique : la femelle est presque de la grandeur d'un petit pois, le corps est d'une couleur rouge pâle et de forme demi-ovale, le vertex est élevé et percé d'un petit point, tout le bord est cartilagineux, épais, blanchâtre, marqué de chaque côté de sept petits cordons élevés.

Ce sont ces sept cordons élevés qui, spécifiant bien l'espèce, nous empêchent de l'attribuer aux nombreux individus que nous possédons et décrivons sous le nom de *C. Vinsonii*.

Très-voisine de ces espèces, viendrait :

CEROPLASTES CERIFERUS Anderson, Fab., Westw.

(Pl. VII, fig. 3.)

Corpore cera alba tecto.

Anderson, Monog., Madras, 1791.

Pearson, Cat. angl., 1794, n° 21.

Habitat in celastro cerifero Indiæ-Orientalis.

Ceram albam præbens, corpus omnino hujus generis crusta dense inæquali e cera albida tectum.

Si la première espèce est inconnue, celle-ci ne l'est point, car elle a été étudiée par Westwood, qui en donne une description et une figure dans Gardener's Chronicle, 1853, p. 484.

C'est une masse cireuse recouvrant l'insecte, qui est d'une forme globuleuse un peu allongée, avec la partie s'appuyant sur la branche plus ou moins convexe, suivant la grosseur de celle-ci et allongée dans le sens antéro-postérieur.

Cette espèce paraît se rapprocher beaucoup des *Cer. janeirensis*, *chilensis* Gray, etc.

CEROPLASTES PSIDII Chavannes.

(Pl. VII, fig. 6, extrémité de la patte; et, pl. I (1868), fig. 12.)

Cette espèce est blanche, un peu jaunâtre, formant une masse cireuse plus ou moins régulièrement arrondie et convexe, ayant sur sa partie la plus élevée une espèce de nucléole d'où partent des rayons se rendant à la circonférence, avec des stries concentriques plus ou moins visibles, suivant l'âge. A la circonférence on voit plus ou moins bien formées huit plaques, entre lesquelles viennent correspondre les rayons partant du centre. Lorsque les insectes sont vieux, ces plaques, rayons et stries se perdent plus ou moins en se réunissant.

La cire enlevée on trouve dessous l'individu d'un brun rougeâtre, pré-

sentant des nodosités ou protubérances venant correspondre aux plaques et au nucléole; en avant on observe un point enfoncé et vers l'extrémité postérieure une apophyse assez forte, en dessous de laquelle existent les lobes et organes sexuels. Ces diverses parties ne sont visibles que dans le jeune âge. La surface est plus ou moins brillante et présente quelques points enfoncés. Le tégument est criblé d'une quantité considérable de filières en forme de points enfoncés entourés d'une surface rugueuse sous forme de rides concentriques.

Dans le corps nous avons trouvé des œufs ovalaires allongés et des embryons avec des antennes longues, de six articles, dont le troisième article est à lui seul aussi long que tous les autres réunis. Les pattes sont longues, avec des cornets très-forts et des digitules longues. Ces embryons ressemblent beaucoup du reste à ceux de *rusci*; comme eux, également vers les stigmates, au bord, ils présentent les mêmes filières coniques, puis après des filières en forme de poils.

Nous ne connaissons pas les mâles de cette espèce; nous ne saurions non plus bien assurer de sa valeur spécifique, car cette Cochenille pourrait bien n'être qu'une variété de couleur et de grosseur de la suivante (*C. janeirensis* Gray).

Voici, du reste, l'historique et la description qu'en donne M. Chavannes, Ann. Soc. ent., 2^e série, t. VI (1848), 139, 1 :

« On trouve sur les collines des environs de Rio-Janeiro, du côté de la baie de *Bosafogo*, deux espèces de *Coccus* dont les femelles sont revêtues d'une couche de nature cireuse ou plutôt céro-résineuse. La première vit sur un arbuste appartenant au genre *Psidium*.

» La femelle de cette espèce vit quelquefois en nombre considérable sur les petites branches : celles dont le diamètre ne dépasse pas deux ou trois lignes.

» Les plus grands insectes ont à peu près la grosseur d'un pois de 4 à 5 lignes de long sur 3 1/2 de large et de 2 à 3 de hauteur.

» Souvent, quand deux femelles sont rapprochées, l'exsudation des deux se confond en partie, de manière à n'en plus former qu'une.

» La forme générale de l'insecte ressemble assez à la carapace d'une tortue; leur couleur est d'un blanc de cire; leur sommet, au milieu, est marqué d'un point enfoncé en forme de mucro; de ce point part en divergeant des espèces d'arêtes ou côtes peu prononcées; lorsque l'on coupe au milieu de ce mucro perpendiculairement on trouve qu'il correspond à

une sorte d'apophyse ou élévation de la carapace ; la couche cireuse a sur ce point un aspect plus luisant et moins grenu. Le limbe du pourtour embrasse en partie la branche ; il est terminé par un liseré très-étroit qui forme une sorte de rebord à la carapace. A la partie antérieure, toujours tournée vers l'extrémité de la branche, on remarque, assez près du bord, un point un peu enfoncé, noirâtre : c'est la partie antérieure de la tête de l'insecte.

» Les jeunes femelles sont plus aplaties que les vieilles ; leur couche cireuse est mince, on aperçoit au travers le bouclier ou derme ; dans les plus grands exemplaires, la couche cireuse acquiert jusqu'à une demi-ligne d'épaisseur

» Quand on détache ces insectes des petites branches, il s'échappe des plus gros, des œufs rougeâtres, au nombre de deux cents et plus. On aperçoit alors une cavité tapissée par une membrane cornée, qui n'est rien autre chose que le derme de l'animal ; et lorsque celui-ci est mort depuis quelque temps, on peut facilement séparer ce dernier de l'enveloppe cireuse dont il est revêtu. La paroi centrale est mince, refoulée par les œufs entre elle et la branche ; elle n'est plus distincte. On aperçoit sur la partie de l'insecte qui adhère à l'écorce du rameau et sur celle-ci, quand on vient d'en détacher le *Coccus*, quatre traits petits, blancs et obliques.

» Les œufs que l'on fait tomber de l'intérieur du *Coccus* se conservent et éclosent très-bien dans une boîte. Les *Coccus* nouvellement éclos sont rougeâtres et sont fort agiles. Je n'ai pas eu l'occasion de l'examiner au microscope, non plus que les mâles adultes, que je n'ai jamais rencontrés. » — (Chav., *loc. cit.*)

CEROPLASTES JANEIRENSIS Gray.

(Pl. VII, fig. 4.)

L'espèce que nous prenons pour telle nous laisse quelque doute par rapport à son identité, et cependant nous ne pouvons l'attribuer à aucun autre type. N'y a-t-il réellement que six tessellatures, plus une centrale ? Voilà encore un point que nous ne saurions assurer. Réellement il semble qu'il n'y en a que six, quoique celle de l'extrémité abdominale nous paraît être composée de plusieurs agglomérées. En fait, nous en voyons distinctement une antérieure, deux de chaque côté et une multiple posté-

rieurement. Le centre de chaque tessellature nous montre un point blanc neigeux entouré d'un faible bourrelet brun.

Le tout est d'un blanc jaunâtre sale ; débarrassé de la cire il est brun rougeâtre ; les échantillons que nous possédons sont tellement déformés que nous ne pouvons distinguer aucun caractère à indiquer.

En général cette espèce est assez aplatie, de cinq à six millimètres de long sur trois à quatre de large.

CEROPLASTES FAIRMAIRII Targioni.

(Pl. VII, fig. 7.)

Cette espèce provient de Montevideo, où elle a été recueillie par M. Lassaux sur une Myrtacée ; elle ressemble beaucoup à la précédente ; seulement elle est un peu plus petite, entièrement blanche et les nucléoles invisibles. L'ouverture qu'elle forme pour s'attacher aux branches est plus étroite et plus longue. Débarrassée de sa cire (fig. 7), elle est beaucoup plus petite ; proportionnellement et commercialement parlant, elle devrait être plus avantageuse, puisque la couche cireuse est considérablement plus épaisse et plus blanche.

Dans cet état elle est d'un jaune brun moins foncé, avec le pourtour offrant des tubérosités et des creux plus prononcés, l'épine anale presque aussi longue que le corps. Ce caractère seul peut la faire distinguer.

Les filières du pourtour, à l'emplacement des stigmates, sont moins nombreuses que dans le *Vinsonii*, un peu plus courtes, plus épaisses, et après ce ne sont que des ouvertures au lieu de poils épais (fig. 7 b).

Dans l'embryon, les pattes sont moins longues aussi et les digitules et cornets beaucoup moins épais, le cornet plus petit.

L'antenne est épaisse, le troisième article (fig. 7 a) à peine le double plus long que le second ; elle présente les mêmes poils longs que *Vinsonii* ; à l'état adulte l'antenne se rapproche beaucoup de celles du *rusci*.

CEROPLASTES CASSIÆ Chavannes.

D'après ce que dit M. Chavannes, cette espèce ressemblerait au *psidii* ; seulement elle est plus grosse et d'une couleur fuligineuse. Or, nous

avons dans notre collection un grand nombre d'individus qui nous ont été donnés par notre ami et collègue M. Guérin-Méneville, et qui se rapportent bien à la description qu'en donne l'auteur.

Elle est de même taille, mêmes forme et aspect que le *C. Fairmairii*. Les tessellatures sont à peine visibles; mais ce caractère n'en est pas un, car nous sommes persuadé qu'elles doivent, dans un âge moins avancé, être très-visibles et le rapprocher de notre figure du *psidii*.

Elles forment des masses plus ou moins rugueuses, d'un brun rougeâtre, de cinq à six millimètres de longueur, de quatre à cinq de largeur et cinq environ en élévation, ayant toutes, au point le plus élevé, un nucléole d'où partent des rayons ou stries presque entièrement disparus.

La couche cireuse enlevée, les téguments de l'insecte se présentent sous une masse régulière d'un brun rougeâtre foncé, lisse, présentant autour de la protubérance centrale correspondant au nucléole quelques forts points enfoncés; de chaque côté, à la circonférence, deux cavités profondes et entre elles une élévation, ce qui ferait six tubérosités, trois de chaque côté. Comme ce sont ces tubérosités qui correspondent aux plaques ou tessellatures, elles viendraient à l'appui de notre opinion qui nous porte à croire à huit plaques, car, en outre des six tubérosités, il y aurait les plaques de la tête et de l'extrémité anale.

L'extrémité céphalique est aplatie, presque concave; l'extrémité anale, au contraire, présente une apophyse en forme d'épine très-forte.

La surface se fixant à la branche forme une ouverture ovale deux fois plus longue que large.

CEROPLASTES CHILENSIS Gray.

(Pl. VII, fig. 5, d'après Gray.)

Nous ne connaissons pas en nature cette espèce qui, d'après la figure du Spiedleg., Zool., pl. 3, fig. 7, paraît beaucoup plus grande que les espèces précédentes et présente des expansions qui s'étendent sur la branche où elles sont fixées. Une expansion se fait remarquer au sommet de la portion céphalique, une autre à la portion anale et une de chaque côté. Chaque expansion latérale paraît être composée de la sécrétion réunie de deux plaques ou tessellatures.

Les figures représentent un individu à l'état extrême et un à l'état jeune adulte et ressemblant alors à notre *rusci* et au *C. Vinsonii*. Il n'y a que six plaques figurées, plus la centrale, en tout sept. Du reste nous finirons par la trop sommaire description donnée par son auteur :

C. major albus pellucidus ; laminibus subæqualibus, dorsali planiuscula. Inhab. in Chili on the branches and peduncles of a tree with pinnated leaves, genus unknown.

CEROPLASTES JAMAICENSIS White.

Encore une espèce qui doit être très-voisine de la précédente et que nous n'avons pas eu l'occasion de voir. Voici la description qu'en donne l'auteur :

The occurrence of another distinct species of this genus in a collection made by M. Gosse, in Jamaica, induces me to make this note and add its description.

They were taken from the trunk of a lance wood tree. M. Gosse mention that they melt in a Candle like Wax. In size it, approaches M. Gray's second species, in colour and form it is different. It is of a yellowish green colour, the base is almost hexagonal; there are six marginal plates, each of which is slightly notched in the middle below; the upper plate is notched behind and has two prominences front. — White, Ann. Natur. Hist., XVII, 333 (1846), et Westw., Garden Chron., 1853, 484.

CEROPLASTES AUSTRALASIE Walk., List of Hom., 1087.

Alba, depressa, subrotunda.

White, flat, almost round. Length, 2 lin. Sydney.

Nous ne connaissons l'espèce que par la description assez nulle que nous transcrivons ici.

Après l'étude attentive et consciencieuse que nous donnons ici, il nous reste encore un doute quant à l'identité de toutes les espèces exotiques. Ainsi nous nous demandons si *janeirensis*, *psidii*, *jamaicensis* ne sont pas synonymes, car, de même que le *rusci* d'Europe, elles présentent de telles différences suivant l'âge, qu'il pourrait bien se faire qu'elles ne constituent qu'une seule et même espèce.

CEROPLASTES MIMOSÆ Boisduval, mss.

Pendant l'impression nous recevons une espèce de *Ceroplastes* provenant d'Égypte et attaquant le *Mimosa nilotica*. Il est de la grosseur du *Ceroplastes psidii*, d'un blanc sale, avec les saillies presque invisibles, tous les exemplaires étant arrivés à l'état le plus avancé. La cire enlevée on trouve le corps, qui est d'un brun rouge foncé et rempli d'œufs presque blancs et d'un ovale très-allongé. La peau ou derme est remplie de filières en forme de points, qui sont plus nombreuses vers l'extrémité. Les pattes sont épaisses, courtes, les tarse les deux tiers de la longueur du tibia, avec les poils et les digitules ordinaires.

Lorsque les individus sont nombreux sur les branches ils sont plus ou moins agglomérés et confondus ensemble.

Nous devons cette espèce intéressante à l'obligeance de notre collègue M. le docteur Boisduval.

M. Targioni-Tozzetti a placé dans ce groupe le *C. maniparus* Ehrenberg, *Symbolæ Physicæ*, pl. 10, que nous pensons devoir exclure et qui viendra se ranger plus tard dans le voisinage du *C. pulvinatus* Planchon.

Dans tous les cas, c'est un vrai Coccite et non un Lécánite.

Dans le Catalogue de M. Targioni-Tozzetti, nous voyons encore un *Ceroplastes* indiqué le *C. crispata* de la collection du Musée de Paris. Ne l'ayant pas eu en main pour pouvoir l'étudier, nous ne pouvons rien en dire.
